

1. Définitions supplémentaires.

- 1.1 « **Actif Pro** » désigne (A) des photographies, illustrations et vecteurs qui sont désignés par Adobe comme des Œuvres « standard » que le Client peut concéder sous licence dans le cadre d'un Plan Edition Pro ; et (B) tout autre type d'actif énuméré dans la Description du Produit Stock (tel que défini ci-dessous) comme pouvant être cédé sous licence à un Client dans le cadre d'un Plan Edition Pro. Par souci de clarté, un actif n'est pas un « Actif Pro », sauf s'il est expressément répertorié dans cette définition.
- 1.2 « **Actif(s) Stock** » désigne une ou des Œuvre(s) Audio et/ou une ou des Œuvre(s).
- 1.3 « **Description du Produit Firefly** » désigne la description figurant à l'adresse <http://helpx.adobe.com/legal/product-descriptions/adobe-firefly.html> (ou toute URL qui lui succède), qui peut être mise à jour par Adobe pour lister des produits, fonctionnalités et événements d'exportation supplémentaires.
- 1.4 « **Événement d'Exportation** » signifie qu'un Utilisateur a consommé, au sein des Services On-demand d'Adobe Stock, un ou plusieurs crédits pour effectuer une action listée dans la Section Adobe Stock de la Description du Produit Firefly concernant un Résultat. Les Événements d'Exportation ne comprennent pas le téléchargement du Résultat (A) sans consommation d'un ou plusieurs crédits (B) en vertu d'un droit de téléchargement illimité tel qu'un Plan Edition Pro. Au sens utilisé dans ce paragraphe, « crédit » ne comprend aucune affectation séparée de « crédits génératifs » qui permettent à un utilisateur de soumettre des Entrées pour générer des Sorties.
- 1.5 « **Fonctionnalités Firefly Eligibles** » désigne les fonctionnalités Firefly listées dans la Description du Produit Firefly.
- 1.6 Le terme « **Œuvre(s)** » désigne les Actifs Pro (telles que définis ci-dessus), photographies, illustrations, images, vecteurs, vidéos, ressources 3D, fichiers modèles et autres œuvres picturales ou graphiques désignées comme actifs d'Adobe Stock sur tout Site Internet, et pour plus de clarté, ne désigne aucune Œuvre Audio ou aucun Résultat (tel que défini ci-dessous)).
- 1.7 « **Œuvre(s) Audio** » désigne les pistes audio (y compris tous les enregistrements sonores, les compositions musicales et tous les autres enregistrements contenant des sons ou une série de sons, incorporés dans ceux-ci) qui sont désignées comme des actifs d'Adobe Stock sur tout Site Internet, à l'exception du fait que « Œuvre Audio » n'inclut pas les éléments audio pouvant se trouver dans une Œuvre et ne comprend pas le Résultat (telle que définie ci-dessous).
- 1.8 Le terme « **Plan Edition Pro** » désigne (A) Creative Cloud All Apps, Pro Edition et Creative Cloud Single App, Pro Edition ; (B) All Apps Pro Plus Edition et Single Apps Pro Plus Edition ; ou (C) Adobe Stock Images, Pro (chacun constituant un « **Plan Edition Pro** »).
- 1.9 Le terme « **Projet** » désigne un projet spécifique créé par le Client qui combine l'Œuvre Audio avec des images, des vidéos, des récits ou d'autres éléments, tel qu'autorisé en vertu du Contrat. « **Site(s) Internet** » désigne les Services Adobe Stock On-demand disponibles sur www.stock.adobe.com (ou toute URL qui lui succède), ou d'autres sites Web ou applications d'Adobe qui mettent à disposition les Actifs Stock en vue d'une licence.
- 1.10 « **Résultat Firefly Indemnisé** » désigne le Résultat généré en réponse à une Entrée lors de l'utilisation des Fonctionnalités Firefly Eligibles dans les Services On-demand Adobe Stock et accessible par le Client après un Événement d'Exportation. Les Actifs Stock, y compris les Actifs Stock étiquetés « Générés par IA » ou toute désignation similaire, ne sont pas des Résultats Firefly Indemnisés.

- 1.11 « **Site(s) Internet** » désigne les Services Adobe Stock On-demand disponibles sur www.stock.adobe.com (ou toute URL qui lui succède), ou d'autres sites Web ou applications d'Adobe qui mettent à disposition les Actifs Stock en vue d'une licence.
2. **Propriété.** Sauf dans le cas prévu dans les présentes CPP, Adobe et ses concédants de licences conservent tous les droits, titres de propriété et intérêts à l'égard des Actifs Stock.
3. **Conditions de licence applicables aux Actifs Stock.** Sous réserve des restrictions applicables, Adobe octroie au Client et ses Affiliées (le cas échéant) une licence non exclusive, perpétuelle (sauf pour les Licences Aperçu), mondiale, non cessible et ne pouvant donner lieu à l'octroi d'une sous-licence, conformément à ce qui est indiqué dans le Bon de Commande :
- 3.1 **Licence Standard des Œuvres.** Le Client peut utiliser, reproduire, archiver, modifier et afficher l'Œuvre, dans tous les supports, (A) à des fins publicitaires, marketing, promotionnelles et décoratives, et (B) dans le cadre d'utilisations personnelles et non commerciales (collectivement, la « **Licence Standard** »). Par souci de clarté, le Client peut distribuer des supports marketing et promotionnels, des présentations internes, des décorations et des productions numériques qui affichent ou intègrent l'Œuvre.
- 3.2 **Licence Etendue des Œuvres.** Le Client peut utiliser, reproduire, archiver, modifier et afficher l'Œuvre, dans tous les supports, (A) à des fins publicitaires, marketing, promotionnelles et décoratives, (B) dans le cadre d'utilisations personnelles et non commerciales, et (C) pour l'intégrer aux marchandises et fichiers modèles destinés à la vente ou à la distribution (collectivement, la « **Licence Etendue** »). Par souci de clarté, le Client peut distribuer des supports marketing et promotionnels (y compris des communiqués de presse), des présentations internes, des décorations, des modèles et des productions numériques qui affichent ou intègrent l'Œuvre.
- 3.3 **Licence Etendue d'Œuvre Audio.** Le Client peut (A) synchroniser et autrement combiner l'Œuvre Audio avec des éléments vidéo, audio ou autres, pour créer un nombre illimité de Projets ; (B) adapter, éditer et modifier l'Œuvre Audio dans les Projets (y compris convertir le format, faire un décalage sonore, compresser, couper ou raccourcir l'audio) ; (C) reproduire, copier, transmettre, diffuser, afficher, représenter publiquement et distribuer autrement l'Œuvre Audio intégrée à un Projet, y compris à la radio, à la télévision, dans les services de vidéo en streaming à accès payant, dans les services de vidéo à la demande à accès payant, dans les salles de cinéma, dans les applications logicielles (y compris les applications mobiles et les jeux vidéo) ou encore dans les points de vente physiques (comme les centres commerciaux, les systèmes de point de vente, les présentoirs en magasin et les vidéos de présentation) ; et (D) utiliser les Projets à toutes fins, y compris publicitaires, marketing, promotionnelles et commerciales (collectivement, une « **Licence Etendue d'Œuvre Audio** »).
- 3.4 **Licence Aperçu.** Le Client peut utiliser, reproduire, modifier ou afficher des versions fournies en aperçu d'un Actif Stock uniquement pour avoir une idée du rendu vidéo ou audio d'un Actif Stock en production ou d'un projet pendant 180 jours au maximum à compter de la date du téléchargement (une « **Licence Aperçu** »). À moins qu'une licence ne soit achetée, le Client n'a pas d'autres droits sur la version fournie en aperçu de l'Actif Stock. Une version de Licence Aperçu d'une Œuvre Audio est un fichier AAC compressé avec une extension de fichier .m4a, sauf indication contraire sur le Site Internet. Adobe ne garantit pas qu'un Actif Stock que le Client utilise dans le cadre d'une Licence Aperçu sera disponible pour une licence ultérieure.
4. **Utilisation par le Client ; Utilisation pour les Médias Sociaux.**
- 4.1 **Utilisation par le Client.** Le Client peut acheter une licence pour un Actif Stock (à l'exclusion d'un Actif Pro) pour le compte de son client, et son client peut utiliser cet actif sous réserve des présentes CPP. Dans ce cas, le Client déclare et garantit qu'il a la pleine autorité légale pour lier le client et lui imposer les présentes conditions. A défaut, le client ne peut pas utiliser l'Actif Stock. Les droits achetés ne peuvent appartenir qu'au Client ou à son client. Si le Client achète une licence sur un Actif Stock utilisé par un client, il doit acheter des licences supplémentaires pour toute autre utilisation par le Client ou pour l'utilisation par des clients supplémentaires. En d'autres termes, seul le Client ou son client (et non les deux) peut réutiliser un Actif Stock dans plusieurs projets. Le Client ne doit pas (a) revendre des licences sur les Actifs Stock ou (b) utiliser des Actifs Pro dans le cadre de projets clients ou permettre à ses clients d'utiliser des Actifs Pro.
- 4.2 **Utilisation pour les Médias Sociaux.** Le Client peut utiliser un Actif Stock sur des plateformes de réseaux sociaux ou des sites Web tiers conformément au contrat d'utilisation tiers applicable, à condition que cela

n'excède pas le champ d'application de la licence accordée au Client au titre des présentes Conditions Particulières du Produit.

5. Restrictions. Les restrictions ci-dessous s'ajoutent aux restrictions des Conditions Générales qui s'appliquent également à un Actif Stock :

5.1 Restrictions générales applicables à tous les Actifs Stock. Il est interdit au Client :

- (A) d'utiliser un Actif Stock d'une quelconque manière qui permette à un tiers d'utiliser, de télécharger, d'extraire ou d'accéder à l'Actif Stock sous la forme d'un fichier autonome, ou d'une manière pouvant dépasser la portée de cette licence de l'Actif Stock ;
- (B) d'agir de quelque manière que soit, relativement à l'Actif Stock, qui enfreint ou transgresse des droits de propriété intellectuelle ou d'autres droits des tiers, notamment les droits moraux du créateur de l'Actif Stock et les droits de toute personne qui figure dans celui-ci ou dont les biens y apparaissent ;
- (C) d'enregistrer, ou demander à enregistrer, une marque de commerce, une marque de conception, une marque de service, une marque sonore ou un nom commercial, qui utilise un Actif Stock (en tout ou en partie) ; ou revendiquer des droits de propriété dans le but d'empêcher tout tiers d'utiliser un Actif Stock ;
- (D) d'utiliser un Actif Stock d'une manière pornographique ou diffamatoire, ou qui enfreint les lois, règles ou réglementations applicables ;
- (E) d'utiliser un Actif Stock d'une manière qui représente des modèles ou des biens en rapport avec un sujet qui serait peu flatteur ou controversé pour une personne raisonnable, notamment qui serait utilisé d'une manière qui impliquerait une maladie ou une déficience mentale ou physique sans indiquer que le contenu est utilisé uniquement à des fins d'illustration et que toute personne représentée dans le contenu est un modèle (par exemple, « Photo de banque d'images (Stock Photos) - pour laquelle un modèle a posé »), aucune mention n'étant requise pour les Œuvres à usage éditorial (telles que définies ci-dessous) utilisées conformément aux Conditions Particulières du Produit ;
- (F) de donner une fausse représentation, expresse ou implicite, selon laquelle le Client ou un autre tiers serait le créateur ou le détenteur des droits d'auteur de tout Actif Stock ; ou
- (G) d'utiliser (ou permettre à des tiers d'utiliser) les Services On-demand d'Adobe Stock (ou tout contenu, donnée, produit ou autre information reçue ou dérivée des Services On-demand d'Adobe Stock, tels que les Actifs Stock) pour créer, former, tester ou améliorer de toute autre manière, directement ou indirectement, tout algorithme d'apprentissage machine ou système d'intelligence artificielle, y compris toute architecture, modèle ou pondération.

5.2 Restrictions des Licences Standard applicables aux Œuvres. Outre les restrictions énoncées à l'article 5.1 (Restrictions générales applicables à tous les Actifs Stock), en ce qui concerne toute Œuvre sous Licence Standard, le Client ne doit pas :

- (A) dans l'ensemble, (1) faire paraître ou autoriser l'affichage d'une Œuvre sur plus de 500 000 supports imprimés (y compris des copies) ; ou (2) intégrer l'Œuvre à une production en direct, enregistrée ou numérique s'il est attendu que le public dépasse 500 000 spectateurs, à ceci près que cette restriction de taille d'audience ne s'applique pas aux Œuvres qui sont uniquement affichées sur des applications basées sur Internet comme des sites Web, ou des applications mobiles ;
- (B) intégrer une Œuvre à une marchandise destinée à la vente ou à la distribution, y compris les produits sur demande, sauf si (1) l'Œuvre a été modifiée à un point tel qu'elle n'est plus, dans une large mesure, semblable à l'Œuvre originale et pourrait être considérée comme une œuvre de l'esprit originale ou (2) la valeur principale de la marchandise ne réside pas dans l'Œuvre elle-même ; ou
- (C) utiliser, inclure ou intégrer une Œuvre dans un modèle électronique ou application de modèle de conception (par ex., un modèle de conception Web ou de présentation, ou des modèles de cartes de vœux ou de cartes de visite électroniques).

5.3 Restrictions liées aux Œuvres Audio. Outre les restrictions énoncées à l'article 5.1 (Restrictions générales applicables à tous les Actifs Stock), le Client ne doit pas :

- (A) utiliser une Œuvre Audio d'une manière qui altère son caractère fondamental, par exemple pour créer des remixes ou des mashups ; effectuer toute autre modification dans le but de créer une nouvelle musique ; ou modifier l'Œuvre Audio d'une autre manière, sauf stipulation expresse à l'article 3.3 (B) (Licence Étendue d'Œuvre Audio) ;

- (B) utiliser une Œuvre Audio comme générique dans un type de Projet spécifié à l'article 3.3 (C) (Licence Etendue d'Œuvre Audio) ;
 - (C) intégrer une Œuvre Audio dans un modèle électronique ou application de modèle de conception (par ex., un modèle de conception Web ou de présentation, ou des modèles de cartes de vœux ou de cartes de visite électroniques) ;
 - (D) offrir une Œuvre Audio de façon autonome ou en tant qu'expérience d'écoute seule, comme un titre sur un album ; ou
 - (E) publier ou mettre à disposition une Œuvre Audio uniquement combinée à une image fixe ou à une simple vidéo en une seule prise sur une plateforme de streaming (par exemple, créer une liste de lecture en utilisant une Œuvre Audio en combinaison avec un élément visuel, où l'élément visuel n'ajoute que peu ou pas de valeur).
- 5.4 **Restrictions applicables aux Œuvres à usage éditorial.** Outre les restrictions visées aux articles 5.1 (Restrictions générales) et 5.2 (Restrictions relatives aux Licences Standard applicables aux Œuvres), pour les Actifs Stock désignés comme « à usage éditorial exclusivement » dans les Services On-demand d'Adobe Stock (les « Œuvres à usage éditorial »)
- (A) le Client peut exclusivement utiliser ces Œuvres à usage éditorial (1) d'une manière qui préserve le contexte éditorial et le sens de l'Œuvre ; (2) en lien avec des événements ou des sujets qui sont dignes d'être publiés ou qui présentent un intérêt général pour le public ; et (3) conformément aux éventuelles restrictions supplémentaires imposées aux concédants de licence tiers et figurant sur le site Web à la rubrique « Détails » de ces Œuvres à usage éditorial ;
 - (B) Le Client ne peut pas (1) utiliser les Œuvres à usage éditorial à des fins commerciales (p. ex., promotionnelles, publicitaires ou de merchandising), y compris de les utiliser en relation avec tout jeton non fongible (NFT) ou toute technologie similaire pour la vente d'actifs numériques ; ou (2) modifier ces Œuvres à usage éditorial, hors ajustements mineurs concernant la qualité technique, les retouches ou le redimensionnement ;
 - (C) nonobstant les clauses (1) et (2) de l'article 5.4 (A), si le Client souhaite utiliser une Œuvre à usage éditorial à des fins commerciales, il doit d'abord (1) obtenir une licence directement auprès du propriétaire des droits d'auteur de l'Actif Stock en question ; et (2) obtenir les éventuelles autorisations supplémentaires.

6. Crédits. Le Client doit se conformer aux exigences de crédits suivantes :

- 6.1 Pour les Œuvres à usage éditorial ou si un Actif Stock est utilisé à des fins éditoriales, une mention de crédit doit être placée d'une manière raisonnable par rapport à l'utilisation applicable et inclure le nom du contributeur et un lien vers le site Web, tel que : « [Nom du contributeur] / stock.adobe.com », ou tel que désigné sur le Site Internet ;
- 6.2 Si un Actif Stock est utilisé dans une production audiovisuelle, le Client doit déployer des efforts commercialement raisonnables pour inclure une mention de crédit pour Adobe Stock conformément aux normes du secteur d'activité, et si possible au format suivant : (1) pour les Œuvres : « [Nom du contributeur] / stock.adobe.com » ; et (2) pour les Œuvres Audio : « [Titre de la chanson] interprétée par [Nom de l'artiste] / stock.adobe.com » ; et
- 6.3 Si la mention de crédit n'est pas déjà prévue et qu'un Actif Stock est utilisé dans un contexte où tout autre fournisseur de contenu de stock reçoit une mention de crédit, le Client doit également inclure une mention de crédit substantiellement similaire pour Adobe Stock.

7. Conditions particulières pour les Plans Edition Pro et l'IA Générative.

- 7.1 Actifs Pro. Les conditions du présent article 7.1 s'appliquent uniquement aux Actifs Pro. En cas de conflit entre le présent article 7.1 et toute autre condition des présentes CPP ou du Contrat, le présent article 7.1 régira les Actifs Pro uniquement.
 - (A) **Licence d'Actifs Pro.**
 - (i) Les Actifs Pro (excepté les Œuvres Audio) sont concédés sous licence au Client en vertu d'une Licence Etendue. Les Actifs Pro qui sont des Œuvres Audio sont concédés sous licence en vertu d'une Licence Audio.

- (ii) Les Actifs Pro sont concédés de façon perpétuel pour l'usage des Actifs Pro que le Client en a fait avant la Date de Fin de la Licence, y compris la Période de Grâce le cas échéant
- (iii) La Durée de la Licence sera réputée se poursuivre avec les extensions ou renouvellements du Bon de Commande applicable ;

Le Client peut acquérir sous licence un nombre illimité d'Images Pro pendant la Durée de la Licence.

(B) **Limitations et Restrictions.** L'utilisation des Actifs Pro est soumise aux limitations et restrictions importantes énoncées ci-dessous.

- (i) Les Actifs Pro ne peuvent être utilisés que pour des projets créatifs de bonne foi. Le Client pourra acquérir sous licence des Actifs Pro uniquement en cas de besoin pendant la création de projets.
- (ii) Le Client n'utilisera pas les Actifs Pro dans le cadre du travail réalisé pour ses clients ni n'autorisera ses clients à utiliser les Actifs Pro.
- (iii) Le Client ne pourra pas obtenir plus d'Actif Pro sous licence que nécessaire pour une utilisation immédiate dans ses projets. L'octroi d'un plus grand nombre de licences Actif Pro que ce qui serait raisonnablement nécessaire pour une utilisation immédiate est parfois dénommé « empilage » et est interdit. Adobe pourra décider, à sa seule discrétion, que l'utilisation par le Client constitue une forme d'empilage non autorisé.
- (iv) Le Client n'utilisera pas son accès aux Actifs Pro ou à l'API Adobe Stock pour l'apprentissage machine (machine learning), conformément à la restriction prévue à l'article 5.1 (G).
- (v) Le Client n'utilisera pas l'accès aux Actifs Pro ou à l'API Adobe Stock dans le cadre d'un modèle économique « Imprimer à la demande » conformément à la restriction énoncée à l'article 12.
- (vi) Seules les personnes auxquelles a été délégué un siège au Pro Edition Plan peuvent accéder aux Actifs Pro via l'API d'Adobe Stock.

(C) **Recours.** Sans préjudice des autres voies de recours possibles, si Adobe estime que le Client a enfreint une quelconque restriction du présent Contrat, Adobe pourra en informer l'administrateur approprié du Client qui devra fournir, dans les plus brefs délais, les informations sur l'utilisation du Client.

(D) **Effet de la résiliation ou de l'expiration des Plans Edition Pro.** À la première des deux dates suivantes, à savoir soit la date d'expiration de la Durée de la Licence, soit la date de résiliation du Contrat, le Client disposera d'une période de grâce de 30 jours (la « Période de Grâce ») afin d'utiliser tout Actif Pro téléchargé et payé avant cette date d'expiration ou de résiliation, et tout Actif Pro ainsi utilisé restera soumis aux conditions des présentes CPP. Tout Actif Pro téléchargé et payé par le Client avant la date d'expiration ou de résiliation, mais non utilisé avant la fin de la Période de grâce, ne sera pas considéré comme étant sous licence. Le Client ne peut pas télécharger des Actifs Pro pendant la Période de grâce. En dehors de ce qui est autorisé pendant la Période de grâce, le Client ne peut pas utiliser un Actif Pro pour la première fois, ou dans un nouveau contexte (comme sur des marchandises nouvelles ou différentes), après la date d'expiration ou de résiliation. Immédiatement après la fin de la Période de grâce, le Client devra supprimer tous les Actifs Pro inutilisés.

7.2 IA Générative.

(A) **La Génération de Contenu.** Adobe peut donner accès à des fonctionnalités d'IA générative au Client dans le cadre des Services Adobe Stock On-demand. Pour utiliser les fonctionnalités d'IA générative, il peut être demandé au Client de saisir ou de télécharger du contenu, comme un fichier audio, un fichier vidéo, un document, une image ou un texte (dont des paramètres de sortie, comme un rapport d'aspect hauteur-largeur, un style, etc.) (collectivement, une « **Entrée** »). L'Entrée sera utilisée par les Services On-demand d'Adobe Stock pour générer un résultat, comme une image, un texte, des effets de texte, une illustration vectorielle, un fichier audio, un fichier vidéo qui sera affichée dans les Services On-demand d'Adobe Stock (un « **Résultat** »). Les Entrées et Résultats sont du Contenu Client et toutes les

dispositions régissant le Contenu Client dans le présent Contrat s'appliquent aux Entrées et Résultats. Les fonctionnalités d'IA générative, Entrées et Résultats, doivent être utilisées conformément aux conditions du présent Contrat. Adobe se réserve le droit de réduire, de limiter, de désactiver, de suspendre ou de mettre fin à votre droit d'utiliser ou d'accéder aux fonctionnalités d'IA générative décrites dans le Bon de Commande ou la Documentation, selon les cas.

- (B) **Résultats.** Les restrictions prévues à l'article 5.1 (G) (Restriction sur l'IA/ML) s'appliquent aux Résultats. Les Résultats peuvent ne pas être uniques et d'autres utilisateurs des fonctionnalités d'IA générative pourraient produire la même Résultats ou un Résultat similaire.

8. Réclamations de tiers relatives à la Propriété intellectuelle.

8.1 Obligations d'Adobe.

(A) **Indemnisation des Actifs Stock.** Aux fins des présentes CPP, une « Réclamation pour contrefaçon », telle que définie dans les Conditions Générales, inclue toute réclamation de tiers à l'encontre du Client ou ses Affiliées pendant toute la Durée de la Licence dans la mesure où la réclamation allèguant que l'Actif Stock Indemnisé enfreint directement un brevet, un droit d'auteur ou copyright, une marque, des droits de publicité d'un tiers ou atteinte à sa vie privée. L'expression « **Actif Stock Indemnisé** » désigne un Actif Stock (excepté les Œuvre à usage éditorial) dont le Client a obtenu et payé la licence. Pour plus de clarté, les Actifs Stock qui consomment des crédits sont des Actifs Stock Indemnisés. Les Actifs Stock concédés sous licence dans le cadre d'un Plan Edition Pro sont des Actifs Stock Indemnisés même s'ils sont étiquetés « gratuits ». Tous les autres Actifs Stock gratuits ne sont pas des Actifs Stock Indemnisés.

(B) **Indemnisation des Résultats.** Aux fins des présentes CPP, une « Réclamation pour contrefaçon », telle que définie dans les Conditions Générales, inclue toute réclamation de tiers à l'encontre du Client ou de ses Affiliées pendant toute la Durée de la Licence dans la mesure où la Réclamation allèguerait qu'un Résultat Firefly Indemnisé enfreint directement un brevet, un droit d'auteur ou copyright, une marque, des droits de publicité d'un tiers ou atteinte à sa vie privée.

8.2 Conditions supplémentaires. Adobe ne peut être tenu pour responsable en cas de Réclamation découlant :

(A) de toute modification d'un Actif Stock ou d'un Résultat, y compris avec les Produits et Services d'Adobe ; (B) de toute combinaison d'un Actif Stock ou d'un Résultat avec tout autre matériel, contenu ou information ; (C) de toute utilisation d'un Actif Stock ou d'un Résultat après qu'Adobe a demandé au Client de cesser de l'utiliser ; (D) de tout Résultat basé sur une Entrée non textuelle, où l'Entrée elle-même aurait donné lieu à la Réclamation ; (E) de l'utilisation par le Client d'un Actif Stock ou d'un Résultat en violation du présent Contrat ; (F) de toute utilisation dans le cadre d'une Licence Aperçu ; (G) du contexte dans lequel le Client utilise un Actif Stock ou un Résultat ; ou (H) de tout élément qui n'est pas le contenu audiovisuel affiché ou exécuté par la Fonctionnalité Firefly Eligible, par exemple toute métadonnée technique qui peut être produite par la Fonctionnalité Firefly Eligible comme les métadonnées de fichier et les paramètres de réponse aux requêtes.

9. **Autres réclamations.** A la demande d'Adobe, le Client défendra, à ses frais, toute Réclamation de tiers à l'encontre d'Adobe résultant d'une violation par le Client du présent Contrat et paiera pour toute perte, tout dommage ou toute dépense découlant de la réclamation de ce tiers ou s'y rapportant.

10. **Clause de réserve.** Si le Client a connaissance, ou estime raisonnablement, qu'un Actif Stock pourrait faire l'objet d'une réclamation d'un tiers, le Client doit rapidement en aviser Adobe par écrit. Si Adobe estime raisonnablement qu'un Actif Stock pourrait faire l'objet d'une réclamation d'un tiers, Adobe peut demander au Client de cesser toute utilisation, reproduction, modification, présentation, distribution et possession de cet Actif Stock, et le Client doit rapidement se conformer aux instructions d'Adobe, et s'assurer que les clients, distributeurs, employés et employeurs du Client cessent d'utiliser l'Actif Stock. Adobe peut, à tout moment, (A) résilier la licence d'un Actif Stock moyennant l'envoi d'un préavis au Client en cas de violation du présent Contrat par ce dernier ; (B) interrompre la licence d'un Actif Stock ; et (C) refuser le téléchargement d'un Actif Stock.

11. **Clause d'exonération de responsabilité.** Adobe n'est pas responsable, et décline expressément toute responsabilité, concernant :

11.1 toute utilisation des Licences d'Aperçu ;

11.2 l'exactitude de tout Actif Stock et de toute métadonnée connexe, y compris les titres, les mots-clés et les légendes ; et

- 11.3 les commentaires, les matériels ou les réponses aux questions communiquées au Client de la part d'Adobe ou de ses représentants, qui sont tous fournis à titre gracieux et ne constituent pas des conseils juridiques.
- 12. API Adobe Stock.** L'utilisation par le Client des API Adobe Stock est soumise aux Conditions du Développeur d'Adobe consultables sur www.adobe.com/go/developer-terms (ou toute URL qui lui succède). Le Client n'utilisera pas son accès aux Actifs Pro ou à l'API Adobe Stock : (A) pour l'apprentissage machine (machine learning) conformément à la restriction énoncée à l'article 5. 1 (G) ou (B) à l'appui d'un modèle économique « Imprimer à la demande ». Les Conditions d'utilisation du développeur d'Adobe sont intégrées aux présentes par cette référence et font partie du Contrat. En cas de conflit entre le Contrat et les Conditions d'utilisation du développeur d'Adobe, les Conditions d'utilisation du développeur d'Adobe prévaudront, mais uniquement en ce qui concerne les API Adobe Stock.
- 13. Description du Produit.** La description du produit Adobe Stock disponible sur helpx.adobe.com/legal/product-descriptions/stock.html (ou toute URL qui lui succède) (la « **Description du Produit Stock** ») est intégrée aux présentes par cette référence et l'utilisation par le Client des Services On-demand d'Adobe Stock est soumise aux conditions de la Description du Produit Stock applicables au Bon de Commande du Client.
- 14. Conseiller juridique.** Le Client prendra conseil auprès de son propre conseiller juridique par rapport à son utilisation des Actifs Stock.
- 15. Effet de la résiliation ou de l'expiration.** À la résiliation ou à l'expiration du Bon de Commande applicable ou du Contrat : A) sauf indication contraire à l'article 7.3. (Effet de la résiliation sur les Actifs Pro), le Client pourra continuer à utiliser les Actifs Stock (à l'exception des Actifs Pro) que le Client a téléchargés et payés ; et (B) le Client devra télécharger les Actifs Stock concédés sous licence par le Client et prendre note des codes de validation de licence d'une Œuvre Audio, ces Actifs Stock et codes de validation de licence pouvant ne pas être toujours disponibles après la résiliation ou l'expiration, bien que l'administrateur du Client ait accès aux Actifs Stock concédés sous licence en vertu du présent Contrat et à l'historique de licence du Client correspondant pendant 30 jours au même format que celui disponible dans les Services On-demand d'Adobe Stock.
- 16. Notifications Tierces.** Les auteurs de certains standards publics et de codes mis à la disposition du public, ainsi que tout concédant de licence tiers, exigent la communication de certaines notifications aux Utilisateurs finaux des Services On-demand d'Adobe Stock. Ces notifications tierces se trouvent à la page www.adobe.com/go/thirdparty (ou toute URL qui lui succède). L'intégration de ces notifications tierces ne limite pas les obligations d'Adobe envers le Client.